

Première et terminale STMG : structure des enseignements

Toutes les élèves suivent

- des enseignements communs obligatoires
- des enseignements de spécialité propres à la série STMG
- des enseignements optionnels au choix.

1. Enseignements communs :

- Français (en première)
- Philosophie (en terminale)
- Histoire géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B parmi anglais, allemand, espagnol, chinois plus enseignement technologique en anglais (ETLV)
- Mathématiques
- Education physique et sportive

2. Enseignements de spécialité STMG à la maison d'éducation :

En première

- Sciences de gestion et numérique
- Management
- Droit et économie

En terminale

- Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique mercatique (marketing)
- Droit et économie

3. Enseignements optionnels

Un enseignement de 3 heures au choix parmi :

- Arts : arts plastiques ou danse
- Education physique ou sportive (multisport obligatoire)
- LCA latin
- LCA grec

Le choix d'un enseignement optionnel engage l'élève à le suivre pendant toute la durée de l'année scolaire. Ce choix doit être raisonnable compte- tenu de ses conséquences sur l'emploi du temps de l'élève et de la charge de travail supplémentaire qui en découle.

Entrée en première ou terminale STMG

Les élèves admises au niveau de la classe de première ou de terminale STMG en provenance d'établissements extérieurs déterminent leur choix de LVA, LVB et le cas échéant de leur enseignement optionnel par retour de la fiche pédagogique jointe à leur dossier de candidature à la grande chancellerie de la Légion d'honneur.